

Les échanges commerciaux, moteur de développement

Les échanges internationaux ont progressé environ deux fois plus vite que la croissance économique mondiale, phénomène constaté tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Le commerce Sud-Sud (entre pays en développement) est certes parti d'un niveau assez bas, mais il progresse encore plus vite que l'ensemble des échanges mondiaux.

Le commerce international est inextricablement lié au financement du développement et apporte une contribution stratégique à la croissance économique :

- La croissance des exportations explique environ 40 % de la progression du produit intérieur brut (PIB) tant des pays en développement que des pays développés, à l'exception des États-Unis.
- La croissance économique des pays en développement, mue par les exportations, leur a permis d'accumuler plus de 4.400 milliards de devises, soit environ les trois quarts des réserves mondiales.
- La croissance du produit et des échanges de l'ensemble des économies en développement et en transition, plus rapide, en moyenne, que celle du monde développé, a pour contrepartie l'accroissement de la part de ces économies dans le commerce mondial : elle est passée de 35 % en 2000 à plus de 40 % en 2007.

Malheureusement, les échanges sont sensibles aux ralentissements économiques. Dans le contexte mondial actuel, de nombreux pays en développement sont confrontés à une baisse de la demande de leurs exportations.

- Malgré la croissance des échanges Sud-Sud, les grandes économies développées, notamment les États-Unis, restent les grands débouchés pour les exportations mondiales.
- La demande de ces économies développées est affectée par la récession économique actuelle. Déjà en 2007, alors que la solide croissance économique qui avait prévalu pendant cinq ans commençait à peine à s'essouffler, le taux de croissance des volumes d'importation du monde développé était tombé à 4,7 %, contre 7,8 % en 2006.
- Les prix des matières premières, après avoir connu une envolée entre 2003 et 2007, fortement liée à l'expansion économique généralisée des pays en développement, ont commencé à retomber vers le milieu de cette année 2008, en raison du ralentissement de la croissance économique.
- L'effet de la crise financière et du ralentissement économique qui ont pris naissance dans les grandes économies s'est transmis au reste du monde au cours de l'année 2008. L'une des courroies de transmission de cette récession est la baisse du volume des échanges.

Par ailleurs, on a constaté, historiquement, que le protectionnisme tend à reprendre vigueur pendant les périodes de ralentissement de la croissance et de difficultés économiques. Au cours de cette année, on a vu apparaître des signes de sentiments nationalistes dans le domaine des échanges.

Problèmes de politique du XXI^e siècle

Même pendant les périodes de forte croissance économique, l'ensemble du monde en développement n'a pas bénéficié de façon uniforme du progrès des échanges. Ainsi, chaque année depuis 2001, la part de l'Asie de l'Est et du Sud dans la croissance des échanges mondiaux de marchandises a-t-elle dépassé celle de tous les autres pays en développement pris ensemble et on a constaté le même phénomène dans le secteur des services.

Parmi les pays les plus défavorisés dans le domaine des échanges, on trouve les pays moins avancés (PMA), les économies vulnérables de petite taille et les pays enclavés. Selon la Banque mondiale, le coût du transport des marchandises échangées par un pays avec l'étranger est plus élevé d'environ 50 % lorsqu'il n'a pas de port maritime sur son territoire et ce facteur réduit le volume de ses échanges de 30 à 60 %. Sur les 45 pays de l'Afrique subsaharienne, 31, soit environ les deux tiers, sont des PMA et 11, soit environ un quart, sont des pays enclavés, 10 cumulant le handicap de l'enclavement et la situation de pays moins avancé.



Aux Nations Unies, au cours des débats préparatoires à la Conférence de 2008 sur le financement du développement, un consensus s'est établi sur la nécessité pour de nombreux pays en développement :

- de développer des capacités productives pour tirer avantage des possibilités d'accès aux marchés qui se sont ouvertes depuis les années 90, tout en obtenant des compensations pour la perte de l'accès préférentiel à certains marchés et pour les problèmes que peuvent leur poser la réforme et la libéralisation de leurs échanges ;
- d'avoir accès aux technologies, aux investissements en infrastructures et au développement de leurs ressources humaines ;
- de créer un climat national favorable à l'investissement privé et à l'innovation et de mettre en place des systèmes de protection sociale.

L'Aide pour le commerce (Aid for Trade) est considérée comme un important mécanisme pour permettre aux pays en développement de bénéficier pleinement de leur participation aux échanges internationaux, au moyen de prestations de coopération technique, d'investissements en infrastructures et d'actions de développement de capacité.

En ce qui concerne les politiques à mener, les pays en développement affirment leur droit de déterminer eux-mêmes leurs politiques commerciales, tout comme leurs politiques financières et sociales, en fonction de leurs priorités et de leurs stratégies de développement, choisies au plan national. Un pays ne saurait adopter et, moins encore, se voir imposer une libéralisation globale qui constituerait un impératif s'imposant à l'ensemble de ses politiques.

Les partisans des accords régionaux et bilatéraux sont partagés entre l'intérêt de ceux-ci pour accroître les débouchés commerciaux et le souci que ces accords fassent progresser le développement, promeuvent et soutiennent l'intégration régionale des pays en développement et respectent les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'accord pour la poursuite de la négociation d'un Système mondial de préférences commerciales a été approuvé par la Douzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'est tenue à Accra, au Ghana, en avril 2008.

Le Cycle de négociations de Doha en faveur du développement

En 2001, à Doha, au Qatar, ont été lancées des négociations au sein de l'OMC en vue de maintenir l'expansion d'un commerce international réglementé et d'orienter les politiques commerciales dans un sens favorable au développement. Cette initiative était largement liée, selon de nombreux observateurs et décideurs politiques internationaux, à la réunion, à Monterrey, au Mexique, au début de l'année 2002, de la Conférence internationale sur le financement du développement.

Ces deux initiatives ont été considérées comme constituant un élément de réponse internationale aux chocs ayant résulté de la crise économique et des attentats terroristes majeurs de l'année 2001. Mais elles ont aussi répondu à la nécessité d'améliorer le fonctionnement de la mondialisation, d'élargir le nombre de ses bénéficiaires et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Au cours de plusieurs débats destinés à faire le point, aux Nations unies, plusieurs intervenants ont indiqué qu'un heureux dénouement du cycle de Doha était crucial pour l'accomplissement de l'engagement du Consensus de Monterrey proclamant « le commerce moteur de développement ». Certains ont évoqué l'aptitude des accords commerciaux généraux à faciliter l'accès des produits agricoles des pays en développement aux marchés et à réduire les niveaux de distorsion créés par les subventions à l'agriculture, notamment celles des pays développés. De tels changements pourraient lever des obstacles aux investissements dans l'agriculture des pays en développement et à l'accroissement de leur productivité agricole et y soutenir un développement fondé sur l'agriculture qui permettrait d'accroître la sécurité alimentaire et les revenus ruraux. Les pays en développement recherchent également une ouverture significative des marchés à leurs produits manufacturés et à leurs services.

Des intervenants de certains pays ont prévenu que, si l'on ne parvenait pas à un engagement en faveur d'une nette ouverture des marchés des économies émergentes, on ne pourrait pas réaliser le potentiel de développement du cycle de Doha. Il a par ailleurs été débattu de la possibilité d'un traitement particulier, différencié, des pays en développement, notamment des pays les moins avancés, des pays enclavés, des Petits États Insulaires et des pays africains à faible revenu.

Toutes les statistiques, sauf mention contraire, sont tirées de World Economic Situation and Prospects (Situation et perspectives économiques mondiales) 2008, publié conjointement par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le développement (CNUCED) et les cinq Commissions régionales des Nations unies.